



CLUB D'ANIMATION SPORTIVE DES RETRAITES DE BELLEY

Maison St Anthelme - 37 rue Ste Marie

01300 BELLEY

Tél : 06 41 02 44 41

Mail : casrbelley@orange.fr

Internet : www.casrbelley.fr

INFO CLUB N°71

AOÛT 2020

Le mot du Président

Bonjour à toutes et à tous

Je vous espère tous en bonne santé. Aucun cas de COVID parmi nos adhérents ne m'a été rapporté et j'en suis heureux.

Je n'ai pas besoin de vous expliquer pourquoi vous recevez si tardivement ce Belensemble. Nous n'avons pu accéder à la Maison St Anthelme que le 1^{er} Juillet et donc traiter les dossiers les plus urgents en priorité.

Pendant le confinement, nous avons pu continuer à travailler un peu.

- Le Conseil d'administration, consulté par mail et téléphone, m'a autorisé à mettre le site internet du club en service. C'est donc chose faite et vous pouvez y trouver toutes les informations concernant notre association. Il reste, évidemment, des améliorations et précisions à apporter.

- Pour essayer de vous tenir informés, j'ai créé une Newsletter que les possesseurs de mail et de téléphone portable ont reçue. Là encore on peut faire mieux car certaines adresses mails sont erronées. Si vous possédez un mail et ne recevez ni newsletter de la Fédération ni du CASR, il faut nous le signaler pour rectifier l'erreur.

- Enfin ; le CA a validé près de la moitié du Règlement Intérieur du club. J'espère toujours le soumettre au vote de la prochaine Assemblée Générale.

Dans quelles conditions va se dérouler la rentrée ?

Je ne peux, hélas, pas vous donner une réponse ferme. Beaucoup trop d'incertitudes planent encore. Nous prévoyons nos deux après-midi traditionnelles d'inscription mais les règles sanitaires primeront.

De la même manière, la reprise des activités en salle est conditionnée par les mêmes règles. Les activités en extérieur ont pu reprendre en respectant les gestes barrières.

Nous vivons une année très particulière mais j'espère vous retrouver toutes et tous en pleine forme dans une sérénité retrouvée.

René Herdalot

INFOS

Les adhésions au club se feront les 2 et 9 septembre de 14 à 17h à la salle de l'Amitié.
Attention : tout dossier incomplet sera refusé.

L'Assemblée générale est prévue le 22 octobre 2020 à l'Intégral à 14h00, peut-être dans des conditions un peu différentes qui dépendront de la situation sanitaire du moment.

IMPORTANT : Si vous possédez une boîte mail, ce Belensemble est le dernier que vous recevez par courrier. Vous recevrez un mail vous invitant à télécharger le prochain numéro.
Les autres membres continueront à le recevoir par la poste.
Quelques exemplaires papier seront disponibles au bureau.

Renouvellement des adhésions – mode d'emploi

Le renouvellement des adhésions est prévu les mercredis 2 et 9 septembre 2020 à 14h00 à la Salle de l'Amitié à Belley.

La crise sanitaire pourra nous obliger à modifier nos prévisions mais, en tout état de cause, nous respecterons les consignes en vigueur aux dates indiquées.

Les documents nécessaires à votre inscription vous seront remis à l'arrivée dans la salle.

Si vous souhaitez écouter votre passage, les documents se trouveront dans la bibliothèque de notre site internet. Vous pourrez donc les imprimer et les apporter.

Votre dossier comprend :

- **le bulletin d'adhésion**. Il a été simplifié mais vous devez le remplir avec le plus grand soin.
 - si, durant l'année, vous n'avez reçu aucun email du club, votre adresse comporte sûrement une erreur. Ecrivez-la à nouveau très lisiblement.
 - il en est de même pour votre numéro de téléphone portable. N'hésitez pas à nous le communiquer. La crise sanitaire a montré l'intérêt de nous communiquer ces données.
 - ne cochez que les activités que vous êtes sûr de pratiquer. La FFRS paie des droits d'auteur à la SACEM en fonction du nombre de personnes inscrites dans les activités dansées et gymniques.
- un document « **données personnelles – droit à l'image** » que vous devez dater et signer si vous en êtes d'accord
- un **bulletin d'adhésion assurance**. Il vous expose les garanties de l'assurance comprise dans le prix de votre adhésion. Ce document vous est destiné et un bordereau situé en bas de page doit être rempli, daté et signé et remis avec votre dossier.
- **un certificat médical**. Ce document est obligatoire tous les trois ans.
Si vous devez le fournir cette année, vous avez reçu mi-juillet un mail ou un courrier vous en informant. Sinon, vous devez fournir l'attestation relative au questionnaire de santé qui vous a été remis.
- **votre règlement** par chèque à l'ordre du CASR exclusivement.

Pour les **prestations complémentaires** :

- gymnastique : vous devez vous présenter au bureau dédié à cette activité pour vous inscrire et régler cette prestation par chèque à l'ordre de GYM FORME DETENTE.
- Yoga, Qi Gong et Méditation. Ces prestations sont réglées directement à l'intervenant.

Des nouvelles de nos séjours...

Une année 2020 qui a bien commencé avec un séjour hiver à Montchavin du 1 au 8 février avec 38 participants, la suite a été beaucoup plus compliquée !!!

Nous avons prévu un séjour rando à Val Cenis du 20 au 27 juin, 31 personnes étaient inscrites. Assez rapidement après la décision de confinement et la fermeture des villages vacances, nous avons reçu des consignes de la FFRS. Nous sommes entrés en contact avec la commerciale de VVF qui nous a proposé un bon à valoir correspondant à la somme déjà versée. Nous avons opté pour un report à Val Cenis en 2021. Un document a été envoyé à toutes les personnes inscrites pour leur laisser le choix concernant la somme déjà versée : le remboursement ou un avoir pour 2021.

Nous avons ensuite abordé le séjour à Lège Cap Ferret prévu du 18 au 28 septembre. Le cas était plus compliqué car les inscriptions du 14 avril n'ont pas pu avoir lieu. Nous avons attendu la réouverture des centres de vacances pour savoir comment agir. Le village de Lège Cap Ferret a ouvert début juin, nous avons alors fait un sondage auprès des personnes qui avaient manifesté leur intérêt pour ce séjour. Au vu du peu de partants nous avons dû annuler le séjour sans savoir précisément les conséquences financières. Après un nouveau contact avec la commerciale de VVF, nous avons demandé un report pour 2021 et comme nous sommes un client très fidèle, VVF nous a fait parvenir un bon à valoir correspondant à la somme déjà versée.

Sur ces deux séjours les conséquences financières sont donc de l'argent bloqué jusqu'en 2021 mais pas de pénalités.

Pour l'année 2021, voilà nos prévisions (en espérant une année plus tranquille) :

- Séjour hiver du 30 janvier au 6 février à Métabief dans le Jura (inscriptions les jours d'inscriptions au CASR).
- Séjour rando à Val Cenis du 26 juin au 3 juillet (date d'inscription communiquée ultérieurement)
- Séjour découverte à Lège Cap Ferret du 10 au 20 septembre (date d'inscription communiquée ultérieurement)

La commission séjours



Quelques nouveautés à la Gym !

- Gym douce : Un nouveau créneau est créé le jeudi de 16h15 à 17h15. Il est dédié aux personnes ne pouvant pas se mettre au sol. Il s'agit de Gym très douce sur chaise (ou non) avec étirements. Il pourra accueillir 15 personnes

L'heure du jeudi matin sera réservée aux personnes ayant la capacité de se mettre au sol.

- Pour tous les cours : Il y aura des séances les premières semaines des petites vacances scolaires sauf Noël. Ceci est soumis à l'approbation du Service des sports compte tenu de la crise sanitaire.

- Nous prendrons 35 inscriptions maximum par heure de cours. (sauf jeudi après-midi)

- **Chaque participant devra se munir de son tapis de sol personnel.**

Ceci, comme pour toutes nos autres activités, dépendra de l'évolution de la pandémie et donc de ce que nous aurons l'autorisation de faire.

Observatoire de la Lèbe

Christian Alix animateur au planétarium du col de la Lèbe propose deux après-midi astronomie le **mardi 8 septembre** et le **jeudi 10 septembre**.

Au programme :

- ✓ Randonnée sur le chemin des étoiles. Des panneaux d'information ludiques sont placés à l'échelle du système solaire.
- ✓ Séance planétarium ; film d'une demi-heure avec des images issues de grands télescopes et d'engins spatiaux suivi d'une projection du ciel actuel, son évolution et des explications animées sur les objets du ciel.

En vous inscrivant vous avez le choix : randonnée + planétarium ou planétarium seul.

Pour les personnes qui souhaitent faire la randonnée un covoiturage se fera à partir du parking Paul Chastel rendez-vous à **13h30**. Pour les personnes qui veulent seulement assister à la séance planétarium rendez-vous au parking situé à 500 m de l'observatoire à **16h45** (les personnes à mobilité réduite peuvent se faire déposer à l'observatoire).

Le tarif de la séance planétarium est de **7 €**. **Masque obligatoire pour le planétarium.**

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter Christian par mail : christian.alix01@wanadoo.fr ou au tel 04 79 42 11 01.

Bulletin d'inscription pour l'observatoire de la Lèbe

A retourner au club avec un chèque de 7 € par personne à l'ordre du CASR, le nombre de places est limité les inscriptions seront prises dans l'ordre des arrivées.

Bien indiquer la date choisie (8 ou 10 septembre) et le choix : randonnée + planétarium ou planétarium seul.

Nom et Prénom :

Date choisie : **entourer la date choisie** 8 septembre 10 septembre

Option : **entourer l'option choisie**

 randonnée + planétarium ou planétarium seul